



## Sur quelques mazarinades attribuées à Paul Scarron: remarques lexicographiques

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur quelques mazarinades attribuées à Paul Scarron: remarques lexicographiques. FRACAS, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs (Tokyo), 2014, pp.1-16. <halshs-01083060>

**HAL Id: halshs-01083060**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01083060>**

Submitted on 15 Nov 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# F R A C A S

numéro 13

le 2 novembre 2014

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

Sur quelques mazarinades attribuées à Paul Scarron :  
remarques lexicographiques

Takeshi MATSUMURA

Sous le titre d'« *Un vent de fronde s'est levé ce matin* », Hubert Carrier a publié des poésies de circonstance qu'on peut attribuer à Paul Scarron avec plus ou moins de certitude<sup>1</sup>. Les textes y sont présentés et annotés avec soin. On peut pourtant regretter qu'il se soit abstenu de republier les textes d'attribution certaine dont il parle dans le 1<sup>er</sup> chapitre. Pour ceux-ci, il faut retourner à l'édition procurée par Maurice Cauchie<sup>2</sup>.

Parmi les notes d'Hubert Carrier, il ne manque pas celles qui portent sur le vocabulaire. Cependant, ses observations étant surtout destinées à aider les lecteurs à comprendre tout de suite le texte et se contentant pour la plupart de citer le *Dictionnaire de Furetière*<sup>3</sup>, il n'est pas aisé de savoir quelle est la place que les mots expliqués occupent dans l'histoire du français. De plus, comme l'éditeur n'a pas donné de glossaire ni d'index des notes sur le vocabulaire, il est impossible pour un lexicographe pressé de retrouver facilement les occurrences dignes d'intérêt. Qui aurait en effet l'idée de chercher dans ce recueil les locutions verbales comme *donner l'ergot à quelqu'un* « déchirer quelqu'un », *se tenir en sa coque* « rester à sa place, se tenir tranquille », ou le sens d'« idée saugrenue » que prend le substantif *migraine*<sup>4</sup> ? Du reste, il va sans dire qu'une lecture attentive permet de relever plusieurs mots qui, bien que négligés dans

<sup>1</sup> Hubert Carrier (éd.), Paul Scarron, « *Un vent de fronde s'est levé ce matin* ». *Poésies diverses attribuées à Paul Scarron (1610-1660), textes originaux, publiés avec notes et variantes*, Paris, Champion, 2012, 145 pages.

<sup>2</sup> Voir Maurice Cauchie (éd.), Paul Scarron, *Poésies diverses, textes originaux, publiés avec notes et variantes*, 2 tomes en 3 volumes, Paris, Nizet, 1947-1961. Les textes en question sont : – 1) *La Mazarinade*, t. 2, p. 15-34 ; – 2) *Cent quatre vers contre ceux qui font passer leurs libelles diffamatoires sous le nom d'autrui*, *ibid.*, p. 35-39 ; – 3) *Réflexions politiques et morales tant sur la France que sur l'Amérique*, *ibid.*, p. 47-54 ; – 4) *Les Triolets de la Cour*, t. 1, p. 419-432. Je reviendrai sur ces textes à la fin de l'article.

<sup>3</sup> Bien qu'Hubert Carrier se réfère laconiquement à *Furetière* sans d'autres précisions, il me semble s'agir du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière de 1690.

<sup>4</sup> Voir respectivement Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 103, vers 1-4 du *Carême de Mazarin ou La Suite des Triolets* (1651) : « Quoy que nous chante le Bigot / Que Jule est Prince de l'Eglise, / Je luy donneray de l'ergot, / Quoy que nous chante le Bigot. » ; – p. 83, vers 83-84 de la *Réponse des vrais Frondeurs au faux Frondeur soi-disant désintéressé* (1650) : « Tenez-vous donc en vostre coque, / Car on choque celui qui choque. » ; – p. 84, vers 96-101 de la même *Réponse* : « Vostre personne si bien peinte / Autrefois par du Chastelet / Fait bien juger qu'un Chastelet / Qui n'est plus de vostre domaine / Est le sujet de la migraine / Qui vous porte à reigler l'Estat. » Comme le fait remarquer l'éditeur (p. 84, note 27), le substantif *migraine* signifie « idée saugrenue » aussi au vers 1339 du Livre III du *Virgile travesti* : « Quand vous aurez bien la migraine / De voir vostre course si vaine, [...] » ; je cite ce texte d'après Jean Serroy (éd.), Scarron, *Le Virgile travesti*, Paris, Bordas, 1988, p. 272.

l'annotation, méritent d'attirer notre attention. Le présent article se propose de pallier un peu cet état en examinant quelques mots remarquables.

Parmi ceux-ci, on peut relever plusieurs attestations précoces. Prenons comme exemple le substantif féminin *badauderie*<sup>5</sup> au sens d'« ensemble de badauds, habitants de Paris ». Il se lit au vers 200 de la *Lettre joviale à Monsieur le marquis de La Boulaie*, datée de 1649. Voici le contexte :

Ainsi par vous s'est aguerrie  
La fleur de la badauderie<sup>6</sup>.

Hubert Carrier, qui explique le substantif masculin *badaud* qu'on lit au vers 198 de la même *Lettre*, ne dit rien sur la *badauderie*. Ce sens, qu'on trouve dans une mazarinade anonyme<sup>7</sup> qui semble dater de 1652, n'est pourtant pas si banal. Il n'est pas enregistré par exemple dans l'article *badauderie* du *Trésor de la langue française* de Paul Imbs<sup>8</sup>. On le trouve certes dans la refonte de la lettre *B* du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg<sup>9</sup>. Mais la page 59 de l'article *batare* du FEW<sup>2</sup> ne connaît ce sens que chez Alphonse Daudet qu'il cite<sup>10</sup> d'après l'édition de 1988 du *Grand Robert de la langue française*. Le mot apparaît au moins dans deux romans d'Alphonse Daudet : *Numa Roumestan* (1881)<sup>11</sup> et *L'Immortel* (1888)<sup>12</sup>. Ainsi, l'attestation du substantif *badauderie* chez Scarron peut contribuer à améliorer le FEW<sup>2</sup>.

---

<sup>5</sup> Le mot n'est pas dans le *Lexique de la langue des œuvres burlesques de Scarron* de Leonard T. Richardson, Aix-en-Provence, 1930 ; il est absent aussi de la *Base historique du vocabulaire français* (= BHVF), consultable sur internet : <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>.

<sup>6</sup> Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 71.

<sup>7</sup> Voir le site internet des *Recherches internationales sur les Mazarinades* (<http://www.mazarinades.org/>) : M0\_3727 (B\_15\_35), 1652 (?), p. 5 : « Premièrement, vous Président, Dont la barbe eut tant d'ascendant Sur la pauvre badauderie. »

<sup>8</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. ; consultable sur internet (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>). On désignera ce dictionnaire par TLF.

<sup>9</sup> Basel etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol. ; ce dictionnaire qu'on désignera par FEW est consultable sur internet (<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php/site/index>). La refonte de la lettre *B* (que je désigne par FEW<sup>2</sup>) se trouve dans le site suivant : [www.atilf.fr/FEW](http://www.atilf.fr/FEW).

<sup>10</sup> Parce que le mot n'est ni dans Mary Burns, *La langue d'Alphonse Daudet* (Paris, Jouve, 1916) ni dans Ivan Pauli, *Contribution à l'étude du vocabulaire d'Alphonse Daudet* (Lund et Leipzig, Gleerup et Harrassowitz, 1921).

<sup>11</sup> « La longue palissade, qui ferme les constructions de l'Hôtel de Ville devant lesquelles leur voiture passait à l'instant, était couverte de cette réclame grossière, éclatante, qui stupéfiait même la badauderie parisienne. » (Roger Ripoll, éd., *Œuvres*, t. 3, Paris, Gallimard, 1994, Bibliothèque de la Pléiade, p. 155).

<sup>12</sup> « Le bruit ayant couru qu'on verrait des actrices, des gens célèbres, de loin la badauderie parisienne mettait des noms sur des visages reconnus, se groupant et causant devant l'église. » (*ibid.*, p. 762).

La même *Lettre joviale à Monsieur le marquis de La Boulaie* de 1649 nous fournit au vers 190 une 1<sup>re</sup> attestation du substantif masculin *buffle* au sens de « justaucorps de buffle ». Voici le contexte :

Ils tailladoient à tour de bras  
 Les cuirasses & buffles gras,  
 Les casaquins & et [*sic*] les casaques  
 Et des Reistres & des Polaques,  
 Cognant sur ces rustres minois  
 Comme corneilles sur des nois ; [...]<sup>13</sup>.

Le *Lexique* de Leonard T. Richardson<sup>14</sup> enregistre le mot *buffle* sans définition, mais dans son occurrence<sup>15</sup> le substantif ne semble pas avoir le sens qui nous occupe. Bien que le TLF, s.v. *buffle* cite ce sens, il ne dit rien sur son histoire. De son côté, la BHVF, s.v. *buffle* ignore ce sens. Quant au FEW 1, 580b, s.v. *bubalu*, il donne comme 1<sup>re</sup> date du sens le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet de 1680. On peut regretter que dans son édition<sup>16</sup>, Hubert Carrier ne fait que renvoyer à Furetière pour définir le mot sans rien dire sur son histoire et partant sans souligner le caractère précoce de notre occurrence.

Examinons ensuite la locution verbale *faire de l'eau claire*<sup>17</sup> au sens de « ne pas réussir ». La BHVF, qui nous apprend qu'elle se lit dès 1609 et 1633, complète heureusement nos instruments de travail, parce que le FEW 2, 740a, s.v. *clarus* ne la connaît que depuis 1690, Furetière et qu'elle n'est pas répertoriée dans le TLF. On peut signaler que cette locution se lit plusieurs fois dans les œuvres de Scarron. Bien qu'Hubert Carrier n'en fasse mention, elle apparaît dans *Le Virgile travesti* également. Voici une liste chronologique des occurrences qu'on peut établir en complétant le *Lexique* de Richardson<sup>18</sup> :

1) *Le Virgile travesti*, Livre I (1648), vers 2340<sup>19</sup>.

<sup>13</sup> Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 70.

<sup>14</sup> Leonard T. Richardson, *op. cit.*, p. 35.

<sup>15</sup> Citation qui correspond à Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 1, p. 249, vers 84-87 : « Prendre l'Hannibal de Cartage Qui lors, avec Bœufs & fagots, Prit tous les Romains pour nigaux Et leur sage Chef pour un Buffle ».

<sup>16</sup> Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 70, note 27.

<sup>17</sup> On ne la trouve pas dans le FEW 25, 64a, s.v. *aqua*.

<sup>18</sup> Leonard T. Richardson, *op. cit.*, p. 92-93.

<sup>19</sup> Voir Jean Serroy, *op. cit.*, p. 132, vers 2336-2342 : « [...] Et j'appris de lui la naissance, / Et le progrès et la fin qu'eut / Une guerre, où tant que vécut / Hector, leur puissant adversaire, / Les Grecs ne firent que l'eau claire / Contre les valeureux Troyens, / Dont il me disait mille biens. »

- 2) *Ibid.*, Livre II (1648), vers 2188<sup>20</sup>.
- 3) *Ibid.*, Livre III (1649), vers 1472<sup>21</sup>.
- 4) *A Monsieur Deslandes Payen. Epistre* (1649), vers 86<sup>22</sup>.
- 5) *Le Virgile travesti*, Livre V (1650), vers 608<sup>23</sup>.
- 6) *Ibid.*, Livre V (1650), vers 1572<sup>24</sup>.
- 7) *Réponse des vrais frondeurs au faux frondeur soi-disant désintéressé* (1650), vers 44<sup>25</sup>.
- 8) *Le Virgile travesti*, Livre VI (1651), vers 1988<sup>26</sup>.

Toutes ces attestations antidentent, comme on l'a vu, le FEW. Il est dommage que dans sa note 9 de la page 81, Hubert Carrier n'ait pas insisté sur ce point et qu'il ait négligé les occurrences du *Virgile travesti*, signalées pourtant par Leonard T. Richardson, qui précèdent la *Réponse*.

Comme un autre cas intéressant, on peut citer le substantif féminin *mazarinette* au sens de « nièce de Mazarin ». Il n'est ni dans le FEW 6, 1, 564b, s.v. *Mazarin* ni dans le TLF ni dans la BHVF. Il se lit pourtant deux fois dans *Le Passe-port, et l'Adieu de Mazarin* daté de 1649. D'abord au vers 7 :

Adieu donc, pauvre Mazarin, [...]  
Adieu, l'oncle aux Mazarinettes, [...] <sup>27</sup>.

Ensuite, dans la dernière phrase de la pièce :

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 208, vers 2186-2188 : « Notre Hector, qui gît au tombeau, / Dans une si fâcheuse affaire / N'eût fait que de l'eau toute claire. »

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 275, vers 1469-1472 : « [...] Autrement tous vos vains efforts / Vous lasseront l'âme et le corps, / Et sans elle, dans votre affaire, / Vous ne ferez que de l'eau claire. »

<sup>22</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 1, p. 465, vers 85-86 : « O qu'il est vray, lors qu'on tasche à bien faire, / Que l'on ne fait que de l'eau toute claire ! » C'est cette attestation que signale Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 81, note 9.

<sup>23</sup> Jean Serroy, *op. cit.*, p. 403, vers 607-610 : « La froide crainte de ne faire / En ramant que l'eau toute claire, / Fait qu'incessamment le cœur bat / Au matelot comme au forçat. »

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 428, vers 1566-1574 : « Quand on le voit ainsi tourner, / On se représente une place, / De qui le mur se peut ouvrir, / Et contre lequel l'adversaire, / Ne fait pourtant que de l'eau claire, / Et ne s'est, ayant bien tourné, / Que beaucoup de peine donné. »

<sup>25</sup> Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 81-82, vers 41-49 : « N'en desplaise à vos petits Vers, / Comme les talens sont divers, / Que l'on excelle en une affaire / Et dans l'autre on fait de l'eau claire, / Le dessein de regler l'Estat / Vous fait passer pour un grand Fat / Et pour un petit Politique, / Et vostre fureur Poétique / Fait des Vers de peu de valeur. »

<sup>26</sup> Jean Serroy, *op. cit.*, p. 525, vers 1987-1990 : « Les Dieux du ciel auraient beau faire, / Ils n'y feraient que de l'eau claire, / Quand bien la charge ils doubleraient / Aux tonnerres qu'ils tireraient. »

<sup>27</sup> Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 45, vers 1 et 7.

Ainsi donc, par vos limonades, [...]  
 Par les belles Mazarinettes, [...]  
 Allez sans jamais revenir<sup>28</sup>.

Bien qu'Hubert Carrier ne dise rien sur ce mot, il ne s'agit pas d'un hapax puisqu'il se retrouve dans d'autres mazarinades<sup>29</sup> ; il méritera d'être enregistré dans les dictionnaires comme un des dérivés de *Mazarin*.

Parmi les pièces dont l'attribution à Scarron est possible, la *Relation burlesque véritable de tout ce qui s'est passé dans la Fronde de Paris jusques à présent* (1651) contient au moins quatre attestations historiquement intéressantes. Il s'agit d'abord de la locution verbale *prendre quelqu'un sans mitaine* au sens de « prendre quelqu'un à l'improviste ». Elle se lit au vers 79 de cette mazarinade :

Il dient : vrayment le Mazarin  
 Estoit encor un bon Faquin  
 De vouloir prendre sans mitaine  
 Ce grand Mareschal de Thurenne<sup>30</sup>.

Dans la note 25 de la page 118, Hubert Carrier explique la locution en citant le *Dictionnaire* de Furetière. Ni le TLF, s.v. *mitaine* ni la BHVF n'enregistrent l'expression. Si l'on consulte pourtant le FEW 6, 2, 177b, s.v. *mit-*, on voit que c'est une locution ayant une vie très courte. En effet, il lui donne la datation suivante : *prendre qn sans mitaines* « à l'improviste » (Rich 1680-Trév 1752). L'occurrence de la mazarinade datée de 1651 constitue donc la 1<sup>re</sup> attestation qui permet d'élargir un peu la fourchette chronologique. N'est-ce pas ce point-là qu'il fallait expliciter dans la note sur le texte ?

Une autre locution qu'on rencontre dans la même mazarinade est traitée de la même façon. C'est la locution verbale *faire rôtie* au sens de « manger ou boire avec avidité ». Elle se lit au vers 14 de la *Relation burlesque* :

Mais las ! depuis le fatal jour  
 Qu'elle [= vostre Eminence] fit gille de la Cour,  
 J'ay tousjours esté en detresse

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 55-57, vers 231, 239 et 258.

<sup>29</sup> Voir par exemple *Ambassade burlesque des filles de joye au Cardinal*, qu'on peut lire sur le site internet des *Recherches internationales sur les Mazarinades* : M0\_65 (C\_2\_4), 1649, p. 4a : « [...] Ny Singes, ny Marionettes, / Ny mesme les Mazarinettes [...]. »

<sup>30</sup> Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 118, vers 77-80.

Et suis presque mort de tristesse ;  
 Sans quoy vous sçauriez, Monseigneur,  
 Il y a longtemps mon crevecœur,  
 Et que depuis vostre sortie  
 Au diable si j'ay fait rotye  
 Ny si j'ay dormy que la nuict,  
 Dont je n'ay pas peu de despit<sup>31</sup>.

L'éditeur<sup>32</sup> se borne ici aussi à citer Furetière pour expliquer l'expression et il ne s'intéresse pas à son histoire. Ni le TLF, s.v. *rôtie* ni la BHVF ne nous aident en rien parce qu'ils ne connaissent pas cette locution. Mais si l'on se reporte au FEW 16, 683b, s.v. *\*raustjan*, il cite frm. *faire des rôties de qch* « manger ou boire (de qch) avec avidité » (Fur 1690-Lar 1875). On voit ainsi que notre attestation de 1651 antedate le FEW.

Le 3<sup>e</sup> cas remarquable semble avoir un caractère régional. Il s'agit du verbe transitif *ébalourdir* au sens de « abasourdir ». Il se trouve au vers 215 de la même *Relation burlesque* :

Voila l'estat de toute chose,  
 Certes grande metamorphose  
 Dont plusieurs sont moult estourdis,  
*Alio modo* ébalourdis<sup>33</sup>.

Dans la note 69 de la page 124, Hubert Carrier considère le mot comme création d'auteur. Il manque certes au TLF comme à la BHVF. Mais si l'on consulte le FEW 5, 467b, s.v. *luridus*, on y trouve des attestations dialectales modernes du type *ébalourdir* dans le sud (Die, partie centrale du Dauphiné, Queyras, Saintonges, Bresse louhannaise, Provence, Limousin). Serait-il impossible que Scarron se soit servi d'un mot régional en raison de son caractère expressif ? Si mon interprétation est bonne, on a affaire à une 1<sup>re</sup> attestation de ce type.

Le 4<sup>e</sup> cas intéressant que nous fournit la *Relation burlesque* est un archaïsme. C'est la locution verbale *donner sur la fripperie de quelqu'un* au sens de « médire de quelqu'un », qu'on lit au vers 88.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 115, vers 7-16.

<sup>32</sup> Voir la note 5 de la même page 115.

<sup>33</sup> Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 124, vers 212-215.

[...] Voila comment la raillerie  
 Donne sur vostre fripperie ; [...] <sup>34</sup>.

L'éditeur cite le *Dictionnaire* de Furetière dans sa note 28 de la page 119, mais Furetière ne parle que de l'expression *se jeter sur la friperie de quelqu'un*. Le verbe *donner* n'y est pas employé. Sur la locution qu'on lit dans notre contexte, il faut renvoyer plutôt au FEW 3, 396a, s.v. *faluppa*, qui cite mfr. *donner sur la friperie de quelqu'un* « médire de quelqu'un » (fin 16<sup>e</sup> s., Gdf ; Brantôme). La 1<sup>re</sup> référence du FEW désigne le *Complément du Dictionnaire* de Godefroy, t. 9, p. 662b, s.v. *freperie*, où l'on trouve un document de 1592<sup>35</sup>. La 2<sup>e</sup> attestation provient des *Vies des grands capitaines estrangers*<sup>36</sup>. L'occurrence de la *Relation* de 1651 peut ainsi être ajoutée à ces deux témoins anciens.

Profitons de l'occasion pour signaler que, comme nous l'apprend le *Lexique* de Leonard T. Richardson<sup>37</sup>, la même locution est utilisée par Scarron dans une *Épître* de 1650, avec la préposition *dessus*<sup>38</sup>. Cette occurrence aussi méritera d'être ajoutée aux dictionnaires.

\* \* \*

Par rapport aux commentaires d'Hubert Carrier, les notes lexicales de Maurice Cauchie sont encore plus décevantes. Bien que les quatre mazarinades d'attribution certaine qu'il publie<sup>39</sup> contiennent des mots remarquables, il ne les a pas soulignés suffisamment. De plus, comme le *Lexique* de Leonard T. Richardson ne les avait pas dépouillées avec soin, les lexicographes n'ont pas pu tirer profit de ces témoins précieux.

Prenons comme exemple le participe passé *détesticulé* au sens de « qui a perdu ses testicules ». Le mot se lit au vers 120 de *La Mazarinade* qu'on peut dater de 1651 :

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 118-119, vers 87-88.

<sup>35</sup> Il s'agit de la *Lettre du sieur Desportes, resident à Rome pour le duc de Mayenne, au sieur Desportes secretaire d'estat, son cousin*, datée du 7 novembre 1592, publiée par Michel Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. 3, *Contenant le premier volume des pièces justificatives*, Paris, Desprez et Desessartz, 1725, p. 805a (je complète la citation de Godefroy d'après sa source) : « N'abusons point le maistre, et luy qu'il se decille les yeulx, et se leve de la fantaisie de penser estre exempt de coulpe en donnant sur la friperie d'autruy ; il est partout en si mauvais nom que j'en ay honte. »

<sup>36</sup> Voir les *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publiées par Ludovic Lalanne, t. 1, Paris, Renouard, 1864, p. 24 : « Sur quoy nos farceurs et brocquardeurs François, pour avoir revanche des mocqueurs et oguineurs (comme j'ay dict), mesmes ceux d'Arras, qui donnoient souvant sur la fripperie de nos roys François premier et Henry II, firent ceste ryme pour joyeuse rencontre, et badine pourtant : [...] »

<sup>37</sup> Leonard T. Richardson, *op. cit.*, p. 124.

<sup>38</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 1, p. 512, vers 17-22 : « [...] Et tu pouvois, sans lasser ton credit, / Ne croire pas sur un simple l'on-dit / Que j'ay donné dessus la fripperie / De ce \*\*\*\* apres lequel on crie, / Et sur lequel toujours on donnera / Tant que la guerre à la Muze il fera. »

<sup>39</sup> Voir la note 2, ci-dessus.

Et lors, ô Cardinal pelé,  
 Cardinal detesticulé,  
 N'estant plus ny femme ny homme,  
 Comment paroistras-tu dans Rome,  
 Mutilé du fatal boudin  
 Qui t'a fait Prince, de gre<sup>40</sup> ?

Cet hapax n'a pas été recueilli par Leonard T. Richardson dans son *Lexique*. Par conséquent, il est ignoré par le FEW 13, 1, 284a, s.v. *testiculus*. Il est également absent du TLF comme de la BHVF.

Il en va de même des substantifs *filocabron* et *filocabre* au sens de « pédéraste » qui se trouvent au vers 110 de *La Mazarinade* :

[...] Va, va t'en, gre<sup>41</sup> de Calabre,  
 Filocabron ou filocabre ; [...]

Dans sa note, Maurice Cauchie souligne qu'on a affaire à « une nouvelle allusion à la double pédérastie de Mazarin » parce que *cabron* et *cabra* signifient en espagnol « bouc » et « chèvre ». Ces deux mots, négligés par Leonard T. Richardson et ignorés par le TLF et la BHVF, peuvent être ajoutés au FEW 8, 383a, s.v. *philos*.

Le substantif masculin *masturbateur* au sens de « celui qui se masturbe » est aussi un hapax. Il se lit au vers 362 de *La Mazarinade* :

[...] Bougre venant en droite ligne  
 D'Onam, masturbateur insigne, [...]

Ce mot est ignoré par le *Lexique* de Leonard T. Richardson comme par les dictionnaires. La BHVF, Le TLF, s.v. *masturbateur* et le FEW 6, 1, 462b, s.v. *masturbari* ne connaissent que la forme *masturbateur*.

Dans le même domaine sémantique que les termes précédents, on peut relever le substantif *aqueduc* au sens de « membre viril ». Il se lit au vers 48 de *La Mazarinade* :

[...] Tu n'és à ce Cardinal Duc

<sup>40</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 21, vers 119-124.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 20, vers 109-110.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 33, vers 361-362.

Comparable qu'en aqueduc.  
 Illustre en ta partie honteuse,  
 Ta seule braguette est fameuse ; [...]<sup>43</sup>.

Maurice Cauchie avouait dans sa note qu'il n'avait trouvé cet emploi dans aucun dictionnaire contemporain. Leonard T. Richardson a passé sous silence cette occurrence dans son *Lexique*. C'est Hubert Carrier qui propose une interprétation plausible en disant que « l'aqueduc désigne ce qu'il y a dans la braguette »<sup>44</sup>. Ce sens qui ne semble pas être connu ailleurs peut être ajouté au FEW 25, 68b, s.v. *aquaeductus*.

On peut relever aussi une 1<sup>re</sup> attestation. C'est le cas de la locution verbale *prendre un rat* au sens de « ne pas réussir », qui est attestée depuis Richelet 1680 selon le FEW 10, 125b, s.v. *ratt-*. L'occurrence qu'on lit au vers 43 de *La Mazarinade* est donc sa 1<sup>re</sup> attestation. Voici le contexte :

[...] Tous tes desseins prennent un rat  
 Dans la moindre affaire d'Etat<sup>45</sup>.

La note 1 de la page 17 de Maurice Cauchie ne fait que citer Furetière, sans se poser la question de savoir quelle place occupe cette occurrence dans l'histoire du français. On peut regretter que Leonard T. Richardson ne se donnât pas la peine de l'examiner<sup>46</sup>.

Sans être les premières attestations, on trouve des occurrences précieuses en raison de leur caractère précoce. Citons entre autres l'adjectif *raquedenaze* au sens d'« avare ». Il se lit au vers 74 de *La Mazarinade* :

[...] Pour avoir, dis-je, envers Pegaze  
 Esté par trop raquedenaze,  
 N'en as-tu pas bien dans le cu<sup>47</sup> ?

Le mot n'a pas été relevé dans le *Lexique* de Leonard T. Richardson, et par conséquent cette attestation n'est pas passée dans le FEW, mais celui-ci l'enregistre d'après d'autres sources. En effet, le FEW 10, 82a, s.v. *\*rasclare* cite mfr. frm.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 17, vers 47-50.

<sup>44</sup> Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 87, note 8.

<sup>45</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 17, vers 43-44.

<sup>46</sup> Voir Leonard T. Richardson, *op. cit.*, p. 234, s.v. *rat*.

<sup>47</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 18, vers 73-75.

*racledenare* « avare » (1579 – Oud 1660), *raquedenare* (1585 – ca. 1670, Chol ; Gdf ; Li ; OudC 1640), dauph. id. Ch, frm. *raquedenaze* (SorelFr 3, 58 ; Wid 1669). Ainsi, l'occurrence de *La Mazarinade* peut y être ajoutée comme 2<sup>e</sup> attestation de la forme *raquedenaze* après l'*Histoire comique de Francion* de Charles Sorel. Il serait difficile de se rendre compte de l'importance de cette attestation si l'on consultait seulement la note de Maurice Cauchie<sup>48</sup> qui n'a fait que renvoyer à Furetière, ou la simple traduction donnée par Hubert Carrier qui cite le passage<sup>49</sup>.

Dans le passage cité de *La Mazarinade*, on peut relever aussi la locution verbale *en avoir dans le cul* au sens de « faire une grande perte ». Elle n'est ni dans le TLF ni dans la BHVF, mais selon le FEW 2, 1508b, s.v. *culus*, elle est attestée depuis « Scarron 1648 » jusqu'au *Dictionnaire de l'Académie française* de 1798. La 1<sup>re</sup> date correspond sans doute au vers 1518 du Livre II du *Virgile travesti* (1648) que le *Lexique*<sup>50</sup> de Leonard T. Richardson a enregistré sans explication<sup>51</sup>. L'attestation de *La Mazarinade* datée de 1651 peut être ajoutée comme 2<sup>e</sup> dans le FEW.

En ce qui concerne l'occurrence du substantif masculin *priape* au sens de « membre viril en érection » qu'on trouve au vers 332 de *La Mazarinade*, elle peut être considérée comme une 3<sup>e</sup> attestation. Voici le contexte :

[...] Ton priape, haut élevé  
A la perche sur une gaule,  
Dans la capitale de Gaule  
Sera le jouet des laquais, [...] <sup>52</sup>.

Les deux attestations anciennes datent de 1304, *Placides et Timeo* et 1515, Pierre Desrey selon le TLF, s.v. *priape*. Celui-ci ainsi que le FEW 9, 375b, s.v. *Priapus* nous apprennent que le mot ne réapparaît ensuite que depuis le *Dictionnaire* de Furetière de 1690. Ainsi, l'occurrence de *La Mazarinade* n'est pas à négliger.

Quant au verbe transitif *désallier* au sens de « séparer » qui apparaît au vers 322 de *La Mazarinade*, il peut être considéré comme archaïsme. Voici le contexte :

[...] Bougre, des bougres le majeur,

<sup>48</sup> Voir *ibid.*, note 4.

<sup>49</sup> Voir Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 87, note 10.

<sup>50</sup> Voir Leonard T. Richardson, *op. cit.*, p. 72.

<sup>51</sup> Voir Jean Serroy, *op. cit.*, p. 191, vers 1515-1520 : « Quelquefois le courage rentre / Au pauvre vaincu dans le ventre, / Et le vainqueur par le vaincu / En a bien souvent dans le cul, / Ou bien dans quelque autre partie / Par le vainqueur mal garantie. »

<sup>52</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 31-32, vers 332-335.

Des politiques le mineur,  
 Par qui la France est décriée,  
 De ses amis desalliée, [...] <sup>53</sup>.

Bien qu'il ne soit ni dans le *Lexique* de Leonard T. Richardson ni dans le TLF ni dans la BHVF, le verbe est enregistré dans le FEW 5, 327b, s.v. *ligare* : mfr. *desallier* v.a.r. « séparer, désunir » (1550-1590).

Un autre archaïsme est le verbe transitif *désentrailler* « enlever les entrailles à » qu'on lit au vers 329 de *La Mazarinade* :

[...] Ta carcasse des-entraillée,  
 Par la canaille tiraillée,  
 Ensanglantera le pavé ; [...] <sup>54</sup>.

Le verbe est relevé dans le FEW 4, 750a, s.v. *interanea*, qui lui donne la datation de « 1575 – Cotgr 1611 » avant une attestation isolée de 1863<sup>55</sup> chez Théophile Gautier. L'occurrence de Scarron peut donc être ajoutée entre 1611 et 1863. On peut regretter que Leonard T. Richardson ne l'ait pas recueillie dans son *Lexique*.

La pièce intitulée *Cent quatre vers contre ceux qui font passer leurs libelles diffamatoires sous le nom d'autruy* (1651) contient trois noms d'animaux employés comme désignations d'auteurs malhabiles de placarts. Voici le contexte :

Mes vers à vos Placarts servent de Passe-port :  
 Ils s'en veulent vanger, Grenouilles enrouées,  
 [...].  
 Vos déplorables chants, Rossignols de la Greve,  
 Opposez à mes vers, tous malheureux qu'ils sont,  
 Découvriront bien tost la bassesse qu'ils ont,  
 [...].  
 Ne prétendez donc plus, par vos chansons malignes,  
 Malencontreux Hiboux, vous eriger en Cygnes, [...] <sup>56</sup>.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 31, vers 319-322.

<sup>54</sup> *Ibid.*, vers 329-331.

<sup>55</sup> Qu'il faut lire 1862, selon la BHVF.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 35 et 37, vers 8-9, 42-44 et 49-50.

Ni le TLF, s.v. *grenouille* ni la BHVF, s.v. *grenouille* ni le FEW 10, 59a, s.v. *\*ranucula* ne connaissent cet emploi. Le syntagme *rossignol de la Grève*, qui semble être fondé sur le *rossignol de marais* au sens de « grenouille » (1611-1675) qu'enregistre le FEW 5, 472a, s.v. *\*lusciniolus*, pourrait aussi être ajouté à ce dictionnaire comme emploi figuré. Le TLF, s.v. *rossignol* et la BHVF, s.v. *rossignol* ne nous fournissent pas d'emploi comparable. La manière dont Scarron se sert du substantif *hibou* en comparant son chant avec celui du *cygne* est aussi absente des dictionnaires ; on l'ajoutera au FEW 21, 238a.

Dans les *Réflexions politiques et morales tant sur la France que sur l'Amérique* (1652), on peut aussi relever plusieurs attestations intéressantes.

Le substantif masculin *pantalon* au sens de « personnage bouffonnement hypocrite » est daté de « 1679, Cardinal de Retz, *Mém.*, éd. A. Feillet, t. 2, p. 62 » par le TLF, s.v. *pantalon*. Cette attestation qui provient de Littré se retrouve dans une publication récente, selon laquelle elle peut être datée de 1677<sup>57</sup>. Or le mot est employé dans le même sens un peu plus tôt par Scarron dans ses *Réflexions*. Il se lit au vers 41 :

[...] Ce damoiseil à deux envers,  
Aussi sot d'un costé que d'autre,  
Ce prelat pantalon, ce ministre mollet<sup>58</sup>.

Ce vers, qui semble jouer aussi sur un autre sens du *pantalon* « caleçon ou haut-de-chausses qui est tout d'une pièce avec les bas<sup>59</sup> » et un double sens de *mollet*, adjectif « qui manque de fermeté dans le caractère » et substantif masculin « saillie que font les muscles à la partie postérieure de la jambe<sup>60</sup> », constitue ainsi une attestation précoce<sup>61</sup> du substantif *pantalon* au sens figuré.

L'expression *gueux comme un rat* « très pauvre » se lit au vers 104 des *Réflexions*. Voici le contexte :

Mais qu'homme né gueux comme un rat  
Et depuis larron comme un chat

<sup>57</sup> Voir Marie-Thérèse Hipp et Michel Pernot (éd.), Cardinal de Retz, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1984, Bibliothèque de la Pléiade, p. 237 : « [...] qu'il me coula ces paroles dans l'oreille : "Ce n'est là qu'un pantalon." » Selon les éditeurs, la composition des *Mémoires* est datée de 1677 (voir p. 1206).

<sup>58</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 49, vers 39-41.

<sup>59</sup> Voir le FEW 7, 565a, s.v. *Pantalon* ; le TLF, s.v. *pantalon*.

<sup>60</sup> Voir le FEW 6, 3, 50b et 54b, s.v. *mollis* ; le TLF, s.v. *mollet*<sup>1</sup> et *mollet*<sup>2</sup>.

<sup>61</sup> Mais sans doute non pas la 1<sup>re</sup>, si dans l'occurrence de 1605 : « pantalons d'Austriche » que cite la BHVF le mot a le même sens.

Puisse gouverner ton Royaume<sup>62</sup> !

C'est la 1<sup>re</sup> attestation de l'expression. Elle a été relevée dans la BHVF comme occurrence qui précède celle de 1668, Molière enregistrée par le FEW 10, 121b, s.v. *ratt-*.

Quant à l'expression *larron comme un chat* qui se lit au vers 105 dans le contexte cité, elle ne semble pas être attestée ailleurs. Ni le FEW 2, 515a, s.v. *cattus* ni 5, 201a, s.v. *latro* ne la connaissent. Le TLF, s.v. *chat* et *larron* non plus. Elle pourra être rapprochée de l'expression *voleur comme un chat*, qu'on lit dans plusieurs textes beaucoup plus tardifs<sup>63</sup>.

Le substantif masculin *mazarinisme* au sens de « politique de Mazarin » se lit au vers 166 des *Réflexions*. Voici le contexte :

Quand tu vois, en gros & détail,  
Le Mazarinisme qui dure,  
Tu maudis Mazarin & le jour qu'il fut né, [...] <sup>64</sup>.

Ce mot est daté de « 1651, Retz ; 'hist.' depuis Boiste 1829 » par le FEW 6, 1, 564b, s.v. *Mazarin*. En effet, il apparaît dans trois pamphlets que le Cardinal de Retz a publiés en 1651, à savoir l'*Avis désintéressé sur la conduite de Monseigneur le Coadjuteur*, le *Discours libre et véritable sur la conduite de Monseigneur le Prince et de Monseigneur le Coadjuteur* et la *Réponse du Curé à la lettre du Marguillier sur la conduite de Monseigneur le coadjuteur*<sup>65</sup>. Notre occurrence de 1652 se place ainsi en deuxième position.

Le substantif (masculin ou féminin) *amaca* « hamac » qu'on lit au vers 174 des *Réflexions* mérite d'être ajouté au FEW 20, 67b, s.v. *hamaca*. Voici le contexte :

[...] Je vais galantiser les filles des Incas

<sup>62</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 51, vers 104-106.

<sup>63</sup> Voir par exemple Pierre Boitard, *Le Jardin des plantes. Description et mœurs des mammifères de la Ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle*, Paris, Dubochet 1842, p. 152, description du coati-mondi : « Ajoutez à cela qu'il est d'une méfiance extrême, qu'il a la singulière habitude d'aller flairer les excréments qu'il vient de faire, qu'il exhale une odeur forte et désagréable, qu'il est voleur comme un chat, et s'empare délibérément de tout ce qui est à sa convenance, sans qu'aucune correction puisse l'en empêcher ni le corriger de ses défauts, et vous aurez le portrait peu flatteur, mais vrai, d'un commensal nullement aimable. »

<sup>64</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 54, vers 165-167.

<sup>65</sup> Voir Myriam Tsimbidy (éd.), Cardinal de Retz, *Pamphlets*, Paris, Éditions du Sandre, 2010, p. 64, 78 et 100. Cette publication manque aussi de glossaire.

Et dormir en des amacas<sup>66</sup>.

Ce n'est pas une 1<sup>re</sup> attestation (voir le TLF, s.v. *hamac* pour des attestations antérieures), mais une 2<sup>e</sup> pour la graphie *amaca*, car le FEW ne donne qu'une occurrence de 1617 pour cette dernière forme.

Quant au verbe transitif *galantiser* « courtiser » qu'on lit dans le passage cité, cette attestation antérieure certes le FEW 17, 476b, s.v. *wala* qui ne le connaît que depuis 1671, mais le TLF, s.v. *galantiser* donne comme 1<sup>re</sup> date 1637, Pierre Corneille, *Galerie*, II, 1 d'après Littré. On peut signaler qu'il existe une attestation un peu plus ancienne dans *Mélite* (1633) du même Corneille<sup>67</sup>.

Sur les trente strophes des *Triolets de la Cour* (1649), Hubert Carrier considère qu'« au moins vint-sept, et plus probablement vingt-neuf [c'est-à-dire sauf la dernière strophe] » peuvent être attribuées à Scarron<sup>68</sup>.

On peut en tirer quelques attestations intéressantes. Par exemple, le substantif féminin *lamponerie* au sens d'« ivresse » est un hapax. Voici le contexte :

[...] Et vos envieux d'accord sont  
Que, depuis la lamponerie,  
Brave Mareschal de Grammont,  
Vostre gloire est bien refleurie<sup>69</sup>.

D'après le sens de « ivrogne » qu'on peut attribuer à l'occurrence du substantif masculin *lampon* chez Tallemant<sup>70</sup>, le substantif féminin *lamponerie* semble signifier « ivresse ». Ce mot qui manque au TLF et à la BHVF est à ajouter au FEW 5, 175a, s.v. \**lappare*.

La locution verbale *plier son paquet* au sens de « s'en aller furtivement » qu'on lit au vers 225 mérite également d'attirer notre attention. Voici le contexte :

Mazarin, plie ton paquet,  
Car nostre Reine est tres sage : [...] <sup>71</sup>.

<sup>66</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 54, vers 173-174.

<sup>67</sup> Voir Georges Couton (éd.), Corneille, *Œuvres complètes*, t. 1, Paris, Gallimard, 1980, Bibliothèque de la Pléiade, p. 12, vers 90 : « S'il advient qu'à ses yeux quelqu'un la galantise : [...] »

<sup>68</sup> Voir Hubert Carrier, *op. cit.*, p. 32.

<sup>69</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 1, p. 425, vers 101-104.

<sup>70</sup> Voir *ibid.*, note 1.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 431, vers 225-226.

La locution manque au TLF, s.v. *paquet* et à la BHVF, mais elle est enregistrée dans le FEW 16, 614a, s.v. *pak* ; elle y est datée de « OudC 1640 ; Oud 1660 ; Ac 1798-1878 ». L'occurrence des *Triolets de la Cour* peut y être ajoutée comme 2<sup>e</sup> attestation.

Avant de terminer, jetons un coup d'œil sur le syntagme *la malle peste*, qui est employé comme interjection pour exprimer de l'indignation au vers 14 des *Triolets de la Cour*. Voici le contexte :

Tout le monde s'en va disant :  
« La malle- peste ! qu'il est rude<sup>72</sup> ! »

Le TLF, s.v. *malepeste* qui ne relève pas les occurrences avec l'article ne nous est pas utile. La BHVF ne nous sert pas non plus. Mais cet emploi est affectonné par Scarron comme nous l'apprend le FEW 8, 311a, qui enregistre frm. *la malepeste* « interjection, marque de dépit, d'étonnement » (1644 – ca. 1697, Scarr ; DG). Les sources du FEW semblent être d'un côté Littré, s.v. *malepeste* qui cite deux passages de Scarron, à savoir *Le Virgile travesti*, Livre I (1648) : « La male peste, quel visage ! »<sup>73</sup> et *Les Poésies diverses*, c'est-à-dire *Épître chagrine* (1652) : « La malle peste soit du sot. »<sup>74</sup>, et de l'autre le *Lexique* de Leonard T. Richardson qui ajoute une autre attestation du Livre I du *Virgile travesti* : « La male peste soit la bête ! »<sup>75</sup>. D'où vient la date de 1644 ? Bien que ni Littré ni Richardson ne la citent, elle semble se référer à la pièce de 1644 intitulée *À Mademoiselle. Élégie*. Voici le contexte :

Alors je dis : « La male-peste !  
C'est icy vision celeste  
Qui nous vient éblouir ceans : [...] »<sup>76</sup>.

Même si ces occurrences sont précédées par une attestation de 1610 comme nous l'apprend Pierre Enckell<sup>77</sup>, elles permettront de préciser ce à quoi se réfèrent les dates du FEW.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 421, vers 13-14.

<sup>73</sup> Jean Serroy, *op. cit.*, p. 99, Livre I, vers 1076.

<sup>74</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 2, p. 62, vers 152. Ce vers est cité aussi par le *Dictionnaire Général* d'Adolphe Hatzfeld, Arsène Darmesteter et Antoine Thomas, Paris, 1890-1900, s.v. *malepeste*.

<sup>75</sup> Jean Serroy, *op. cit.*, p. 105, Livre I, vers 1291.

<sup>76</sup> Maurice Cauchie, *op. cit.*, t. 1, p. 219, vers 51-53.

<sup>77</sup> Voir Pierre Enckell, *Dictionnaire des jurons*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 330a.

Les mazarinades attribuées à Paul Scarron contiennent ainsi de nombreuses attestations précieuses et elles méritent donc d'être examinées attentivement. Pour cela, une utilisation critique du FEW sera indispensable. C'est une évidence pour les lexicographes, mais le fait ne semble pas être partagé par tous les littéraires<sup>78</sup>.

---

<sup>78</sup> Je remercie Madame Miyuki Sato de sa relecture soigneuse.